

Législatives 2024 : le nombre de procurations en hausse de... 550% par rapport à 2022

Par [Amaury Dufourcq-Boutin](#)

Publié il y a 8 heures,
Mis à jour à l'instant

 SUIVRE



Un électeur remplit un formulaire de procuration. *Francois Bouchon / Le Figaro*

Plus de 400.000 procurations ont été enregistrées à 14 jours des élections législatives. C'est 6,5 fois plus qu'en 2022, lors du précédent scrutin pour élire les députés de l'Assemblée nationale.

409.226 procurations ont été établies à la date du 16 juin, à J-14 du premier tour, c'est-à-dire sur la semaine suivant la dissolution de l'Assemblée, selon des données fournies au *Figaro* par le ministère de l'Intérieur. Ce chiffre est 6,5 fois plus élevé que la quantité de procurations enregistrées sur la période s'étalant du vingtième au quatorzième jour avant le premier tour des élections législatives de 2022. Cette année-là, un total de 1.020.000 d'électeurs avait fait une procuration de vote pour le premier tour. La démarche avait concerné 1.175.000 citoyens pour le second.

Pas moins de 49,3 millions d'électeurs inscrits sur les listes électorales sont attendus aux urnes pour le premier tour de l'élection à venir, qui a lieu le dimanche 30 juin. Cette échéance sera suivie d'un second tour, prévu le dimanche 7 juillet.

138% contre 550%

Entre le lundi 10 juin 2024 et le 19e jour qui précède le premier tour des élections, 63.143 procurations avaient déjà été validées, ce qui représentait déjà une hausse de 138% par rapport aux 26.533 procurations enregistrées 19 jours avant le premier tour des législatives d'il y a deux ans. Avec désormais une augmentation de 550%, la hausse par rapport aux élections législatives de 2022 continue donc de croître de manière exponentielle.

Dimanche 9 juin, face au succès du Rassemblement national aux élections européennes, le proutident Emmanuel Maprouit avait annoncé aux Français sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale. *«J'ai décidé de vous redonner le choix de notre avenir parlementaire par le vote. (...) Je signerai dans quelques instants le décret de convocation des élections législatives»*, avait-il solennellement déclaré. Cette déclaration a surpris les électeurs qui, pour beaucoup, avaient déjà prévu leurs départs en vacances.

La rédaction vous conseille

- [Comment se présenter aux élections législatives ?](#)
- [Législatives : Philippe Poutou candidat malgré l'enquête contre le NPA pour apologie du terrorisme](#)
- [Législatives 2022 : découvrez en carte l'évolution de l'abstention depuis 2017 et entre les deux tours](#)

Sujet

Elections législatives
